



**PRIX
GAÏA
2025**

DOSSIER DE PRESSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Partenaire media

watchonista
The watches network

PRIX
GAÏA
2025

MH musée
international
d'horlogerie

La cérémonie de remise du Prix Gaïa
se tiendra en présence de Claudia Kübler,
artiste visuelle, le

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025
À 18H
MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE
RUE DES MUSÉES 29
LA CHAUX-DE-FONDS

LE JURY DU PRIX GAÏA A DÉSIGNÉ

Roger W. Smith

lauréat dans la catégorie
Artisanat-Création

pour son engagement sans concession en matière de
bienfaisance horlogère et son rôle d'ambassadeur de la
tradition horlogère britannique indépendante.

Helmut Crott

lauréat dans la catégorie
Histoire-Recherche



pour ses recherches rigoureuses mêlant sources archivistiques et témoignages oraux et ses connaissances encyclopédiques de l'histoire horlogère mises au profit du marché des montres de collection.

Jean-Jacques Paolini

lauréat dans la catégorie
Esprit d'entreprise

pour son parcours exemplaire de la PME familiale au grand groupe horloger et visionnaire quant à l'adaptation à l'horlogerie du "lean manufacturing" permettant de maintenir la compétitivité et l'excellence industrielle suisses.

UN PRIX
PAS COMME LES AUTRES...
LE PRIX GAÏA

C'est en 1993 que le Musée international d'horlogerie a créé le Prix Gaïa pour distinguer des personnalités qui ont contribué ou contribuent à la notoriété de l'horlogerie - de son histoire, de sa technique et de son industrie. Seul de son genre, ce Prix a la particularité de distinguer les meilleurs parmi les meilleurs. Institution de renommée mondiale, le Musée international d'horlogerie, musée phare de La Chaux-de-Fonds, ville dont l'histoire économique et sociale est étroitement liée à l'horlogerie, a voulu par ce Prix marquer sa reconnaissance aux héritiers spirituels de la culture horlogère qui imprègne les collections du musée, comme la ville.

Distinction plutôt que Prix, nul ne peut se présenter spontanément; les dossiers de candidature remis par des tiers permettent aux membres du jury, des personnalités suisses et étrangères issues de milieux divers - culturel, journalistique, scientifique ou économique - d'apprécier en toute neutralité l'apport de chacun et de désigner un lauréat, voire plusieurs lorsque certaines candidatures se complètent mutuellement. La liberté du jury est garantie par son Président, le conservateur du Musée international d'horlogerie.

LE JURY 2025

Régis Huguenin, conservateur du Musée international d'horlogerie, président du jury

Sébastien Chaulmontet, collectionneur, responsable innovation et marketing Sellita SA

Patrick Dubois, président du Conseil d'administration du Laboratoire Dubois SA

Patrick Duvanel, directeur Pôle Technologies et Industrie, Centre de formation professionnelle neuchâtelois

Estelle Fallet, conservatrice, Musée d'art et d'histoire de Genève

Joël Grandjean, journaliste, éditeur et rédacteur en chef JSH Magazine

Serge Maillard, journaliste, éditeur Europa Star

Nathalie Marielloni, conservatrice adjointe, Musée international d'horlogerie

Luc Monnet, horloger indépendant

Morghan Mootoosamy, conservateur, Musée d'horlogerie du Locle, Château des Monts

Fanny Queloz, Co-fondatrice et Responsable Métiers d'Art, Arts & Design Manufacture SA

Kari Voutilainen, CEO Voutilainen Horlogerie d'Art

Silas Walton, fondateur et CEO A Collected Man

Roger W. Smith

Artisanat, Création

Le jury du Prix Gaïa distingue Roger W. Smith pour son engagement sans concession en matière de bienfacture horlogère et son rôle d'ambassadeur de la tradition horlogère britannique indépendante.

Sa carrière

Né à Bolton, près de Manchester, en 1970, Roger W. Smith découvre très tôt sa passion pour l'horlogerie et, suivant les conseils de son père, quitte l'école à 16 ans pour étudier à la Manchester School of Horology. À sa sortie en 1989, il reçoit la médaille de bronze du British Horological Institute pour ses résultats académiques exceptionnels.

Après une courte période comme technicien horloger, il se fixe pour objectif de réaliser une montre entièrement à la main, inspiré par la visite du légendaire horloger George Daniels. Sa première tentative, la Pocket Watch No. 1, s'achève en 1990. Bien que rejetée par Daniels comme « too handmade », c'est un exploit extraordinaire pour un jeune de 22 ans. Déterminé à progresser, Roger Smith consacre cinq ans et demi à créer la Pocket Watch No. 2, un chef-d'œuvre qui obtient l'approbation de Daniels.

En 1998, Daniels invite Smith à collaborer avec lui à la production de la série Millennium de montres-bracelets, destinée à célébrer l'adoption par Omega de l'échappement coaxial.



5

À l'issue de ce projet, en 2001, Roger Smith fonde Roger W. Smith Ltd. Travailant dans une chambre aménagée de sa maison sur l'île de Man, il conçoit la Series 1, une montre rectangulaire avec calendrier rétrograde, dont il fabrique neuf exemplaires en trois ans.

Le modèle Series 2 paraît en 2005. Selon lui, c'est le modèle le plus important de l'histoire de son atelier. La Series 2 est la première montre entièrement réalisée en interne, mais aussi la première montre de série créée par un horloger britannique à l'époque moderne. Sa production assure l'avenir de l'atelier.

En 2009, Roger W. Smith entreprend ce qui sera sa dernière collaboration avec George Daniels : une commande de 48 montres commémorant le 35e anniversaire de l'invention de l'échappement coaxial par Daniels, invention qui lui vaut la distinction de Commander of the British Empire (CBE).

En 2011, deux événements marquants surviennent dans la vie de Roger W. Smith : George Daniels décède et lègue l'intégralité de son atelier à son protégé ; la même année, Roger W. Smith reçoit la Barrett Silver Medal, décernée par le BHI en reconnaissance d'un développement ou d'une réalisation exceptionnelle dans le domaine de l'horlogerie, pour sa « dévotion et la poursuite réussie des plus belles traditions de l'horlogerie anglaise ».

En 2013, Roger W. Smith est nommé ambassadeur de la campagne GREAT du gouvernement britannique, pour laquelle il crée la montre The GREAT Britain. En 2014, il conçoit les Series 1, 3 et 4, dévoilées lors du salon horloger SalonQP en 2015.

En 2018, Roger Smith déménage son atelier. Jusque-là, il travaille encore dans une ancienne maison transformée progressivement, pièce par pièce, en atelier d'horlogerie. Désormais, l'entreprise s'installe dans un bâtiment spécialement construit, permettant à la petite équipe de se développer.

La même année, Roger W. Smith reçoit l'Order of the British Empire (OBE). En 2019, la Birmingham City University lui décerne un doctorat *honoris causa*. En 2020, il cofonde et prend la présidence de The Alliance of British Watch and Clock Makers. En 2023, Roger W. Smith est

nommé administrateur du George Daniels' Educational Trust.

En 2025, la dernière montre Daniels Anniversary est produite. C'est un moment particulièrement significatif pour Roger, car la Daniels Anniversary est la dernière montre conçue et initiée du vivant de George Daniels. Ayant reçu de lui la responsabilité de ce projet, puis l'héritage de son outillage d'atelier, cet achèvement marque la fin d'une époque.

En 2026, Roger Smith célébrera le 25^e anniversaire de Roger W. Smith Ltd.

PRIX
GAÏA
2025

MH musée
international
d'horlogerie

Quelques réalisations



The original Series 1 (2001)



Series 2 (2006)



Series 3



Daniels' Co-axial Anniversary (2012)

PRIX
GAÏA
2025

MH musée
international
d'horlogerie



The new Series 1 (2018)



Series 5 Open Dial (2019)

Helmut Crott

Histoire, Recherche

Le jury du Prix Gaïa rend honneur à Helmut Crott pour ses recherches rigoureuses mêlant sources archivistiques et témoignages oraux et ses connaissances encyclopédiques de l'histoire horlogère mises au profit du marché des montres de collection.

Sa carrière

Le parcours d'Helmut Crott ne débute pas dans l'horlogerie, mais dans le domaine médical. Diplômé en médecine à l'Université de Rhénanie-Westphalie à Aix-la-Chapelle (Aachen) en 1971, il se spécialise en orthopédie en 1979. Parallèlement, dès le début des années 1970, le Dr Helmut Crott se passionne pour le marché des antiquités, un secteur dynamique mais peu compatible avec les contraintes professionnelles de la médecine. Travailant à l'hôpital le jour, il profite de ses temps libres pour parcourir les villages alentour à la recherche d'objets anciens. En 1972, il ouvre une boutique à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il commence à s'intéresser sérieusement aux montres.

En 1975, il fonde sa propre maison de ventes aux enchères, Aachener Auktionhaus, toujours à Aix-la-Chapelle. Confronté à une forte concurrence dans le domaine des antiquités, il choisit de s'orienter vers un segment encore peu exploré : la vente aux enchères horlogère. Deux ans plus tard, il organise une première vente publique consacrée à l'argenterie, aux bijoux et aux montres.



Contrairement aux tendances du marché de l'époque, sa société commence dès ses débuts à proposer des montres-bracelets, un choix alors marginal face à la domination des montres de poche. Au fil des ventes, sa maison se spécialise progressivement dans l'horlogerie. Helmut Crott affine sa connaissance du marché, analyse les préférences des collectionneurs et développe une expertise reconnue dans l'évaluation de pièces anciennes.

En 1986, Aachener Auktionhaus devient Dr Crott Auktionen. L'année suivante, Helmut Crott en transfère le siège à Francfort. Jusqu'en 1993, il organise 50 ventes aux enchères spécialisées, devenant une référence dans le domaine. À travers les catalogues qu'il rédige et ses nombreuses interventions orales, il contribue activement à l'éducation de collectionneurs et à la transmission d'un savoir pointu sur l'horlogerie de collection.

En 1993, Helmut Crott vend sa société à Stephan Muser, à Mannheim, pour se concentrer sur des recherches historiques, principalement sur l'histoire de Patek Philippe.

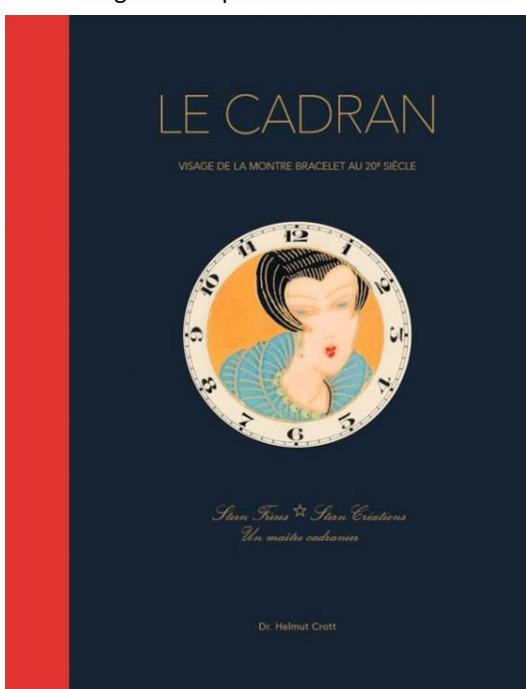
Il développe des bases de données lui permettant de conseiller et de rédiger des notices historiques sur les montres vendues aux enchères par différentes maisons. Son objectif est alors de faire preuve de transparence afin de contribuer à la lutte contre les falsifications qui touchent le secteur des enchères horlogères.

En 2010, Helmut Crott fonde sa société de consultance horlogère, Dr. Crott Consulting, au Luxembourg. La même année, il reprend au pied levé la direction de la marque horlogère Urban Jürgensen, à la suite du décès de son propriétaire Peter Baumberger, dont il était proche. Il dirige la maison jusqu'en 2014. Durant cette période, la marque conçoit plusieurs calibres, dont l'un reçoit en novembre 2014 le Grand Prix d'Horlogerie de Genève dans la catégorie Montre-bracelet pour homme.

En 2019, Helmut Crott publie une œuvre magistrale, *Le Cadran*, en français. Une deuxième édition et une traduction en anglais sont publiées en 2023.

En février 2023, il devient membre du Conseil de Fondation de la Fondation Horopedia, organisation basée à Genève. Cette structure pilote la plateforme Horopedia.org, encyclopédie vidéo multilingue consacrée à l'horlogerie. Helmut Crott y apporte son expertise en tant que spécialiste du cadran et de l'histoire horlogère.

Toujours actif, Helmut Crott continue de collaborer avec les maisons de vente aux enchères internationales, d'accompagner des collectionneurs privés et de conseiller des marques historiques. En 2024, il siège au jury du Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG), aux côtés d'autres figures majeures du secteur.



Jean-Jacques Paolini

Esprit d'entreprise

Le jury du Prix Gaïa distingue Jean-Jacques Paolini pour son parcours exemplaire de la PME familiale au grand groupe horloger et visionnaire quant à l'adaptation à l'horlogerie du "lean manufacturing" permettant de maintenir la compétitivité et l'excellence industrielle suisses.

Sa carrière

Né en 1947 à La Chaux-de-Fonds, Jean-Jacques Paolini grandit dans un environnement entrepreneurial. Son père fonde une fabrique de développement et de fabrication de composants de bijouterie, à la Rue des Crêtets. Le jeune M. Paolini passe de nombreuses heures à se former et contribue aux efforts de la PME durant ses congés.

En 1967, il obtient son diplôme en bijouterie-joaillerie de l'École d'Art de La Chaux-de-Fonds. En parallèle de sa formation, il poursuit une carrière de sportif de haut niveau et conduit, avec son père, l'entreprise familiale. Dès 1968, celle-ci étend sa production aux boîtes, aux bracelets et aux fermoirs de montres.

En 1980, il devient directeur de la fabrique. Cette dernière compte désormais 120 employés et traverse les cycles conjoncturels avec résilience alors que le secteur de l'horlogerie très fluctuant constraint plusieurs entreprises à arrêter leur activité. La clientèle s'élargit également sous sa direction, avec notamment Cartier, encore à ses débuts.



En 1989, l'avenir de la Manufacture Paolini prend un tournant tout à fait nouveau puisqu'elle est rachetée par son client, Cartier, satisfaite du savoir-faire démontré par son fournisseur qui devient alors la base de son développement industriel. En parallèle, Cartier acquiert également le boîtier Cristalor et ensuite Leuenberger, spécialisée dans le polissage.

En 1992, Jean-Jacques Paolini se voit confier la direction de ce pôle comptant 600 employés par le management de Cartier grâce à la confiance qu'il place en lui. En effet, la responsabilité est importante puisqu'il devient le plus grand employeur de la ville de La Chaux-de-Fonds. Pour mener à bien sa mission, Monsieur Paolini prend soin d'enrichir sa formation à la Haute École de management à Genève dont il sort diplômé.

Entre 1993 et 1996, ont lieu le déploiement des premiers projets de production à délai court, testés sur deux lignes pilotes. Jean-Jacques Paolini est Directeur général de Cristalor SA. La nouvelle démarche de production qu'il propose est alors une évolution qui s'apparente presque à une révolution. La majorité des entreprises horlogères travaillent en flux poussé, adaptant leur offre à la demande instable, fondée sur des prévisions erratiques. Le constat est le suivant : des encours de production importants, qui n'assurent pas un bon taux de service, des risques d'obsolescence sur les stocks et des marques clientes insatisfaites.

Jean-Jacques Paolini étudie des alternatives et cherche des solutions. A la lecture d'ouvrages sur le Lean et à la suite de visites d'usines automobiles performantes, il est convaincu qu'une alternative est possible. Il incite alors ses équipes à se former sur les concepts de production en ligne et à mettre en pratique tous les principes que Toyota a imaginés pour sa propre entreprise. Les motivations de l'entrepreneur visent la préservation de l'emploi, pour laquelle tenir compte de la performance est primordiale pour demeurer compétitif. Les modifications apportées sur les processus de production ne doivent en aucun cas compromettre la qualité.

Dans le contexte salarial helvétique, la clé de la performance, c'est le délai court. Les premiers projets produisent des résultats impressionnantes, puisque les temps de traversée – la durée nécessaire pour qu'un élément traverse une chaîne de production – sont divisés par huit. En 1998, Jean-Jacques Paolini, grâce aux premiers succès de la démarche, est promu directeur général industriel de Richemont regroupant 2350 employés. Les sites de production se situent à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Villeret, Buttes, la Côte-aux-Fées, Fribourg et Genève et

sont au service des maisons Cartier, Panerai, Baume & Mercier, Piaget et Montblanc.

Le dernier point de bascule dans le parcours de Jean-Jacques Paolini se situe au tournant du XXI^e siècle. Les principes du délai court ont été déployés partout dans les manufactures du Groupe Richemont, la preuve est donc faite qu'il est possible de produire en Suisse à coût compétitif. Ce sont désormais les bâtiments et les équipements de productions qui limitent la croissance. Jean-Jacques Paolini, à la tête de son équipe, monte un ambitieux plan industriel en mobilisant toutes les ressources nécessaires. Il propose la création de trois nouvelles manufactures : une manufacture pour Cartier à La Chaux-de-Fonds, une manufacture pour Piaget à Plan-des-Ouates et une seconde pour Cartier à Villars-sur-Glâne où il s'agit de reconvertis une centaine de personnes du secteur de fabrication de briquet de luxe à l'horlogerie. Ces trois nouvelles manufactures sont ouvertes en l'espace de trois ans, comprenant plus de 60'000 m² d'espace de travail, permettant le développement de l'activité et ouvrant la perspective de centaines d'emplois supplémentaires dans le domaine horloger ainsi que pour les entreprises coopérant sur les chantiers. La réalisation de ces bâtiments industriels marque l'ancrage très fort de la maison Cartier dans le paysage de l'arc jurassien.

En 2001, Jean-Jacques Paolini est nommé directeur général industriel pour Cartier et le Groupe Richemont verticalise les outils de production pour chacune de ses marques. Les années 2003-2004 marquent l'ouverture de la manufacture Cartier à Fribourg et l'intégration de Cre-gon dans la chaîne de valeur de la maison.

En 2008, Jean-Jacques Paolini qui était parti à la retraite, revient pour diriger deux sites de production aux Brenets

et aux Breuleux, afin de les familiariser au concept du Lean et du délai court.

La performance industrielle, dont on parle peu, est clairement la clé de la compétitivité de la Suisse. Dans les années 1990 et 2000, de nombreuses marques ont recouru à des approvisionnements délocalisés en Asie, qui menaçaient l'écosystème et donc à terme, le savoir-faire séculaire établi entre Genève et l'Arc Jurassien. Jean-Jacques Paolini a ainsi contribué à la création de ces milliers d'emplois (de 100 en 1989, à plus de 3'000 aujourd'hui). Son engagement dans la cause horlogère, sa vision créatrice d'emploi ainsi que son travail dans le domaine du mouvement est remarquable et représente l'ensemble d'un parcours professionnel exemplaire qui a su porter l'industrie horlogère suisse.

HORIZON GAÏA

Wandrille Bonnin Hector Burel

Boursiers

A côté des trois catégories dans lesquelles des personnalités confirmées du monde horloger sont distinguées, Horizon Gaïa est une bourse d'encouragement, rendue possible grâce à la bienveillance de la Fondation Watch Academy, mise au concours à destination de la relève dans les domaines de prédilection du prix Gaïa : artisanat-création, histoire-recherche et esprit d'entreprise. La bourse finance tout ou partie d'un projet individuel.



Deux boursiers collaborant à une démarche commune sont récompensés cette année : Wandrille Bonnin et Hector Burel, étudiants au Lycée Edgar Faure de Morteau. Par leur projet "Réhabilitation et augmentation d'une machine de contrôle", ils entendent promouvoir un modèle mutualiste et durable de travail par l'adaptation d'une ancienne machine SIP Mu-214b liant gain de productivité et respect du patrimoine horloger.

CATEGORIES DES DISTINCTIONS

Artisanat, Création

C'est sans nul doute le désir d'honorer des horlogers créatifs et audacieux œuvrant pour certains dans un relatif anonymat, leurs noms étant discrètement associés à de grandes entreprises, qui a poussé les initiateurs du prix à vouloir les distinguer en tout premier lieu. Personnalités riches, inventives et tenaces, par le passé leur travail n'était peut-être pas aussi reconnu du grand public, non spécialiste ou passionné d'horlogerie, qu'il l'est aujourd'hui. Il nous plaît de croire que le Prix Gaïa a permis modestement de faire découvrir le travail de certains de ces artisans de génie.

Histoire, Recherche

Les personnalités honorées pour leur apport à l'histoire de l'horlogerie, des techniques ou plus largement de la mesure du temps grâce à leurs écrits ou à leurs activités muséales sont issues de formations fort différentes. Horlogers, commerciaux ou universitaires, leur passion, leur érudition et leur culture les ont menés à faire des recherches, des études historiques ou d'autres travaux qui ont permis de contribuer à la diffusion de la culture horlogère. Ce prix s'inscrit aussi dans une volonté de reconnaissance d'historiens et de chercheurs qui ont parfois œuvré discrètement à l'évolution de la connaissance.

Esprit d'entreprise

Que serait l'horlogerie sans la volonté d'entreprise qui a permis au cours des siècles d'asseoir cet art et de le promouvoir. D'artisanat il a évolué vers l'industrie avec tout ce que cela inclut de la production à la diffusion du produit. Des horlogers de génie ont su au cours des siècles passés insuffler cette volonté de promotion de leurs ouvrages et c'est une juste initiative que de recon-

naître et de distinguer les femmes et les hommes qui poursuivent aujourd'hui les mêmes buts, faire reconnaître ici et ailleurs dans le monde la qualité de leurs produits et surtout initier, toujours et encore, de nouvelles recherches pour améliorer les garde-temps.

HORIZON GAÏA

A côté des trois catégories dans lesquelles des personnalités confirmées du monde horloger sont distinguées, Horizon Gaïa est une bourse d'encouragement mise au concours à destination de la relève dans les domaines de prédilection du prix Gaïa : artisanat-création, histoire-recherche et esprit d'entreprise. La bourse finance tout ou partie d'un projet individuel.

LAURÉAT·E·S DEPUIS 1993

1993			
† Jean-Claude Nicolet	Artisanat-création	2001	Artisanat-création
† Henry Louis Belmont	Histoire-recherche	† George Daniels	Histoire-recherche
† André Margot	Esprit d'entreprise	Catherine Cardinal	Esprit d'entreprise
1994		2003	Artisanat-création
François-Paul Journe	Artisanat-création	† Rolf Schnyder	Esprit d'entreprise
† François Mercier	Histoire-recherche	Anthony G. Randall	Artisanat-création
† Anton Bally	Esprit d'entreprise	2004	Esprit d'entreprise
1995		† André Beyner	
Michel Parmigiani	Artisanat-création	2006	Artisanat-création
Ludwig Oechslin	Histoire-recherche	† Luigi Pippa	Histoire-recherche
† Antoine Simonin	Esprit d'entreprise	† John H. Leopold	
1996		2007	Artisanat-création
Vincent Calabrese	Artisanat-création	Paul Gerber	
Jean-Luc Mayaud	Histoire-recherche	2008	Artisanat-création
† Günter Blümlein	Esprit d'entreprise	† Nicolas G. Hayek	Esprit d'entreprise
1997		2009	
† Richard Daners	Artisanat-création	Beat Haldimann	Artisanat-création
† Jean-Claude Sabrier	Histoire-recherche	Robert Greubel	
Jean-Pierre Musy	Esprit d'entreprise	et Stephen Forsey	Esprit d'entreprise
1998		2010	
Philippe Dufour	Artisanat-création	Jacques Mueller	Artisanat-création
Yves Droz et		et Elmar Mock	
Joseph Flores	Histoire-recherche	Jean-Claude Biver	Esprit d'entreprise
† Luigi Macaluso	Esprit d'entreprise	2011	
1999		François Junod	Artisanat-création
† Derek Pratt	Artisanat-création	Pierre-Yves Donzé	Histoire-recherche
Estelle Fallet	Histoire-recherche	Philippe Stern	Esprit d'entreprise
Gabriel Feuvrier	Esprit d'entreprise	2012	
2000		Eric Coudray	Artisanat-création
† René Bannwart	Artisanat-création	Francesco Garufo	Histoire-recherche
† Kathleen Pritschard	Histoire-recherche	Franco Cologni	Esprit d'entreprise
† Simone Bédat	Esprit d'entreprise	2013	
		Andreas Strehler	Artisanat-création
		Günther Oestmann	Histoire-recherche
		Ernst Thomke	Esprit d'entreprise

**PRIX
GAÏA
2025**



2014	Kari Voutilainen	Artisanat-création	Georges Brodbeck	Artisanat-création
	Pierre Thomann	Histoire-recherche	Hans Boeckh	Histoire-recherche
	† Henri Dubois	Esprit d'entreprise	Miguel Garcia	Esprit d'entreprise
2015	Anita Porchet	Artisanat-création	† Jean-Pierre Hagmann	Artisanat-création
	Jonathan Betts	Histoire-recherche	Caroline Rothauge	Histoire-recherche
	Giulio Papi	Esprit d'entreprise	Jasmine Audemars	Esprit d'entreprise
2016	Vianney Halter	Artisanat-création	Roger W. Smith	Artisanat-création
	Roger Smith	Histoire-recherche	Helmut Crott	Histoire-recherche
	Giovanni Busca et Pascal Rochat	Esprit d'entreprise	Jean-Jacques Paolini	Esprit d'entreprise
2017	Jean-Marc Wiederrecht	Artisanat-création		
	Laurence Marti	Histoire-recherche		
	Richard Mille	Esprit d'entreprise		
2018	Paul Clementi	Artisanat-création		
	† Reinhard Meis	Histoire-recherche		
	Maximilian Büsser	Esprit d'entreprise		
2019	Suzanne Rohr	Artisanat-création		
	Laurent Tissot	Histoire-recherche		
	Karl-Friedrich Scheufele	Esprit d'entreprise		
2020	Antoine Prezioso	Artisanat-création		
	Denis Savoie	Histoire-recherche		
	Felix Baumgartner et Martin Frei	Esprit d'entreprise		
2021	Carole Kasapi	Artisanat-création		
	Anthony Turner	Histoire-recherche		
	Eric Klein	Esprit d'entreprise		
2022	Laurent Barotte	Artisanat-création		
	Nico de Rooij	Histoire-recherche		
	Edouard Meylan	Esprit d'entreprise		

REGLEMENT

1. Le Prix Gaïa est une distinction honorifique remise chaque année, en automne, par le Musée international d'horlogerie (MIH), et par conséquent, par la Ville de La Chaux-de-Fonds.

2. Le Prix Gaïa est décerné à des personnalités qui ont participé à développer et à renforcer la connaissance de l'horlogerie par leurs œuvres et travaux dans 3 catégories:

- Artisanat et création en horlogerie
- Histoire et recherche dans le domaine de l'horlogerie et de la mesure du temps
- Esprit d'entreprise dans la branche horlogère

Le jury attribue un prix dans les trois domaines, il se réserve toutefois le droit de ne pas attribuer de prix dans une ou plusieurs des catégories.

3. La désignation du/des lauréat(s) par le jury est irréversible.

4. Les candidats à la distinction sont choisis sans considération de nationalité.

5. Toutes les propositions de candidatures, hormis personnelles, sont prises en considération.

Seules les candidatures proposées jusqu'au 21 mars sont retenues pour la sélection de l'année en cours.

6. La direction du MIH après validation des propositions soumet la liste des candidats au jury.

7. Les jurés sont sollicités par la direction du MIH.

8. Le jury, composé des membres de la direction du MIH et de personnalités issues de milieux divers en relation avec l'horlogerie, siège sous la présidence du conservateur. Le jury compte 10 membres au minimum et ne dépasse pas 15 personnes. Chaque année, en principe, trois membres sont remplacés.

9. Le jury peut délibérer valablement si cinq membres au moins sont présents.

10. Un membre du jury ne peut participer au vote que s'il a suivi l'entier des délibérations portant sur les candidats d'une catégorie. Aucun vote anticipé aux délibérations ne saurait être pris en compte. Le président du jury, conservateur du MIH, prend part au vote. En cas d'égalité des voix, celle du président du jury est prépondérante.

11. En cas de litige ou de doute concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, le président du jury tranche.